

Intervention de Nancy Neamtan au congrès CIRIEC 2000

Depuis quatre ans, l'économie sociale au Québec a connu un renouveau sans précédent sur le plan de la reconnaissance politique et du développement de nouveaux créneaux et de nouvelles entreprises. Cet essor est incontestablement le fruit d'une démarche de réseautage et de construction de partenariat aux niveaux local, régional, national et même international. Le Chantier de l'économie sociale, créé en 1996 d'une manière ad hoc et fondé comme structure permanente au printemps 1999, constitue l'expression formelle de ces partenariats multiples. Dans les quelques minutes qui me sont allouées, je vais donc décrire le contexte d'émergence du Chantier présenter sa mission et ses mandats et vous faire part de certains enjeux qui seront déterminants pour la pleine réalisation de cette mission.

Le Québec a été historiquement un terrain fertile pour l'économie sociale. Durant tout le 20^{ème} siècle, le mouvement coopératif a joué un rôle majeur dans plusieurs secteurs économiques, notamment les services financiers et l'agriculture, mais aussi dans d'autres secteurs tels la forêt et les services. Depuis les années soixante, le Québec a aussi été le lieu de développement d'un secteur associatif très dynamique, qu'on appelle le mouvement communautaire, qui a été à l'origine du développement de réseaux importants d'organismes. La majorité de ces organismes ont comme forme juridique le statut d'organisme à but non lucratif et sont présents dans des secteurs aussi variés que l'habitation, les services aux personnes, la formation, la culture, le développement de la main-d'œuvre, le développement local et j'en passe. Avec le temps, tous ces organismes se sont donnés leurs propres réseaux qui fonctionnent selon des réalités sectorielles, ou dans le cas des coopératives, sont regroupés au sein du mouvement coopératif.

En 1996, le Gouvernement du Québec a décidé d'organiser un Sommet sur l'économie et l'emploi auquel il a convié un ensemble d'acteurs de la société civile, autant des dirigeants de grandes entreprises et d'associations patronales, les dirigeants syndicaux (soulignons qu'environ 40 % de la main-d'œuvre québécoise est syndiquée), des réseaux institutionnels et finalement des représentants des grands mouvements sociaux et communautaires. Au prise avec un taux de chômage de plus de 12 %, et un problème important au niveau des finances publiques, le Gouvernement du Québec a lancé un défi à la société civile québécoise de trouver des stratégies qui permettraient de renforcer le développement économique et la création d'emplois tout en tenant compte des limites de l'intervention étatique. Pour ce faire, il a proposé la création d'un grand Chantier sur l'emploi, dirigé par les acteurs de la société civile. Au sein de ce grand groupe, on a vu la création d'un Chantier de l'économie sociale qui devait, dans une période de six mois, préparer un plan d'action capable de mobiliser les entrepreneurs de l'économie sociale, proposer des stratégies menant à la création d'emplois, recevoir l'appui de l'ensemble des partenaires de ce grand Sommet et bien sûr l'adhésion du gouvernement aux démarches proposées.

Ce fut un défi de taille et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, au Québec comme ailleurs dans le monde, la notion d'une économie basée sur des valeurs collectives est loin d'être une tendance dominante. Deuxièmement, malgré sa forte présence au Québec, le terme " économie sociale " n'avait jamais été utilisé d'une manière courante ; il s'agissait donc aussi d'un problème identitaire. Troisièmement, comme il s'agissait d'une démarche encadrée par l'État, plusieurs acteurs de l'économie sociale, très attachés à leur autonomie, regardaient avec suspicion l'ensemble de la démarche.

Malgré ces obstacles, nous pouvons affirmer sans hésitation que le défi a été relevé avec beaucoup de succès par les acteurs québécois de l'économie sociale. Il a fallu convaincre les divers réseaux d'économie sociale (autant la majorité des grands réseaux coopératifs que les réseaux communautaires, autant les acteurs de développement local que les regroupements d'entreprises et d'associations sectorielles) de la nécessité de travailler ensemble sous un même chapeau, malgré leur grande diversité, afin de mettre en valeur leurs réalisations mais surtout le potentiel de développement de l'économie sociale. Il a fallu s'entendre sur une définition commune de l'économie sociale, rendre visible ses réalisations passées, mettre de l'avant une série de stratégies sectorielles permettant l'émergence de nouvelles activités économiques pour répondre aux besoins sociaux, économiques, environnementaux et autres. Il a fallu identifier les conditions nécessaires à l'émergence et au développement de l'économie sociale, allant de sa reconnaissance formelle comme partie intégrante de la structure socio-économique au Québec, à l'intégration des mesures de support à l'entrepreneurship collectif dans les politiques de développement local et régional, à un accès équitable aux diverses mesures de développement des entreprises, à des changements dans la loi sur les coopératives

permettant la création de coopérative de solidarité, à la mise en place de nouveaux outils de formation et de capitalisation.

Ce plan d'action, déposé au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996, a reçu l'adhésion de tous les acteurs présents. Depuis quatre ans, ce plan a été dans l'ensemble réalisé grâce aux efforts d'acteurs locaux et sectoriels qui se sont impliqués avec enthousiasme et détermination dans le travail quotidien pour démarrer ou développer ces entreprises. Dans ce travail, ils ont pu compter sur le Chantier comme lieu de concertation et de représentation et sur la collaboration, bien qu'imparfaite, d'un gouvernement qui avait pris des engagements lors du Sommet de 1996.

Le succès de ce partenariat large que constituait le Chantier dès 1996 a amené les réseaux partenaires à transformer le Chantier, qui devait être une structure temporaire (le temps du Sommet et deux ans de suivi), en structure permanente. Ainsi, en avril 1999, le Chantier de l'économie sociale a tenu son assemblée de fondation et a élu un Conseil d'administration. Ce Conseil est composé de 28 personnes élues par collèges électoraux pour représenter diverses réalités de l'économie sociale, particulièrement celles en émergence ou en plein développement. Au sein du Conseil on retrouve des représentants des regroupements d'entreprises coopératives et sans but lucratif, de regroupements de structures de développement de l'économie sociale (dont particulièrement des réseaux de développement local, de développement régional ou de soutien à l'entrepreneuriat collectif) et finalement les représentants de grands mouvements sociaux qui partagent les valeurs et la vision de l'économie sociale. Il s'agit du mouvement coopératif, bien sûr mais également du mouvement communautaire, du mouvement des femmes, du mouvement syndical, du mouvement environnemental, de la culture et des loisirs.

La mission du Chantier est la suivante : la promotion de l'économie sociale, le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et à l'élaboration de nouveaux créneaux et projets, la concertation entre les divers acteurs de l'économie sociale, et la représentation de ces acteurs auprès des pouvoirs publics. Le Chantier s'appuie avant tout sur les réseaux existants et, avec ses moyens modestes, essaie de renforcer la capacité de ses réseaux d'agir en construisant des partenariats dans la réflexion et dans l'action. Par exemple, le Chantier a été à l'origine de la création d'un nouvel outil de capitalisation des entreprises, le Réseau d'investissement social du Québec, le RISQ. Les sept millions de capitaux dont disposent le RISQ présentement viennent de contributions du secteur privé et de l'État. Le RISQ est administré conjointement par les souscripteurs et des acteurs de l'économie sociale. Le Chantier co-dirige avec un vaste réseau d'universitaires un projet de partenariat dans la recherche, ce qu'on appelle Alliance recherche universitaire-collectivités en économie sociale. Le Chantier a été à l'origine de la création d'un Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire qui, en partenariat avec les services publics d'emploi et des acteurs de l'économie sociale, travaille très fort pour améliorer les compétences des gestionnaires d'entreprises et les travailleurs dans les divers secteurs d'activités. Le Chantier est partie prenante d'échanges internationaux aussi, dont le plus connu est le projet Québec-France sur l'économie sociale et solidaire, suite à une invitation de Lionel Jospin et de Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec.

Le nouvel essor de l'économie sociale au Québec est à la fois stimulant et exigeant. On est constamment confronté à des enjeux déterminants pour l'avenir : la sous-capitalisation de nos entreprises, la reconnaissance difficile par les pouvoirs publics de la valeur du travail effectué dans les divers secteurs, le défi de la formation de nos gestionnaires, les accusations de concurrence déloyale par certaines entreprises privées, l'évaluation de nos entreprises qui doit nécessairement dépasser un simple calcul de rendements, l'image même de l'économie sociale dans une société où la concurrence parfois sauvage est considérée la norme, l'interface entre l'économie sociale et le secteur public dans le domaine des services, le défi des échanges commerciaux sur le plan international. Il va sans dire qu'il y a encore du pain sur la planche.

Un constat est très clair pour nous cependant. Sans un partenariat très large - un partenariat qui englobe autant la "vieille" économie sociale que la nouvelle, les acteurs territoriaux comme des regroupements sectoriels, les réseaux d'entreprises et les grands mouvements sociaux, le secteur public et même parfois des partenaires privés - sans ce partenariat, nous ne pourrions jamais réaliser notre mission, celle d'asseoir solidement l'économie sociale au cœur de notre société comme expression des valeurs de solidarité et d'équité.

Je vous remercie.